

**Les guides conférenciers veulent marcher sur Versailles**



Réthorique et imagerie revolutionnaires pour la prochaine manifestation des professionnels du secteur.

* [Guide : une profession sous tension](http://www.lechotouristique.com/article/guide-une-profession-sous-tension,72179)
* [Les guides-conférenciers manifestent dans toute la France](http://www.lechotouristique.com/article/les-guides-conferenciers-manifestent-dans-toute-la-france,71591)

Protestant contre la possible suppression de leur carte professionnelle, les guides appellent à manifester le 11 février jusqu’aux portes du château de Versailles.

Les mots sont choisis, les lieux aussi. Le 11 février prochain, les guides conférenciers français appellent à "une marche sur Versailles", "comme lors des journées révolutionnaires des 5 et 6 octobre 1789", annoncent-ils dans un communiqué. "Affublé(e)s de bonnets phrygiens, allons demander au gouvernement 'du pain !', à savoir le maintien de notre carte professionnelle."

Les professionnels du secteur s’opposent depuis deux mois à la loi de simplification de la vie des entreprises, promulguée par François Hollande le 20 décembre dernier. Son article 10 prévoit que le gouvernement peut désormais légiférer par ordonnance (c’est-à-dire sans débat parlementaire) pour supprimer ou simplifier les régimes d’autorisation pesant sur certains secteurs d’activités, ce qui pourrait notamment aboutir à la suppression de la carte professionnelle de guide-conférencier. Elle serait remplacée par "un régime déclaratif et une inscription sur un registre national", indique le communiqué.

**Une menace sur la qualité des prestations touristiques ?**

Cet assouplissement de la réglementation aboutirait selon les guides à "baisser le niveau de qualification requis pour l’exercice du métier", et donc à "la baisse de qualité des prestations, la dévalorisation de l'image de la France dans le domaine touristique, la mise en danger du patrimoine, l'explosion du nombre de guides-conférenciers dans un secteur déjà saturé et très concurrentiel, la baisse du niveau de revenu des professionnels, la baisse des recettes fiscales pour l'Etat, l'augmentation des prestations non déclarées."

Les professionnels du secteur demandent au contraire que soit effectué  un état des lieux de la profession avant tout changement de réglementation. Leur marche reliera, sur 15 kilomètres, la statue de la Liberté du pont de Grenelle (Paris) à la place d’armes du château de Versailles.